

7 janvier 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie tenue en la salle du conseil, le septième jour de janvier deux mille quinze, sous la présidence de Monsieur Marcel Loyer, maire. La session débute à 20 h 00.

Sont présents formant quorum :

Madame Françoise Boudrias, conseillère
Madame Marie-France Bouchard, conseillère
Monsieur Daniel Gravel, conseiller
Monsieur Martin Chaput, conseiller
Monsieur Yves Blanc, conseiller
Monsieur Michel Lambert, conseiller

Est également présent :

Monsieur Claude Gagné, directeur général et secrétaire-trésorier

MOT DE BIENVENUE

ORDRE DU JOUR

01- **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

02- **Période de questions**

03- **Avis de motion du règlement numéro 559-2015 modifiant le règlement numéro 555-2014 décrétant des travaux de structure de rue, de pose d'enrobé bitumineux et de travaux connexes sur la rue des Iris (lot rue 88-135) et prévoyant un emprunt n'excédant pas cinquante et un mille cent trente-quatre dollars (51 134 \$) à cette fin**

04-- **Période de questions**

05- **Levée de la séance**

2015-01-001

01- **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Martin Chaput
Appuyé par Madame Marie-France Bouchard
Et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée

02- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est ouverte à 20 h 01.

La période de questions est close à 20 h 02.

2015-01-002

03- **Avis de motion du règlement numéro 559-2015 modifiant le règlement numéro 555-2014 décrétant des travaux de structure de rue, de pose d'enrobé bitumineux et de travaux connexes sur la rue des Iris (lot rue 88-135) et prévoyant un emprunt n'excédant pas cinquante et un mille cent trente-quatre dollars (51 134 \$) à cette fin**

Monsieur Daniel Gravel donne avis de motion à l'effet de présenter un règlement avec dispense de lecture, lors d'une séance ultérieure, ayant pour objet d'adopter le règlement numéro 559-2015 modifiant le règlement numéro 555-2014 décrétant des travaux de structure de rue, de pose d'enrobé bitumineux et de travaux connexes sur la rue des Iris (lot rue 88-135) et prévoyant un emprunt n'excédant pas cinquante et un mille cent trente-quatre dollars (51 134 \$) à cette fin.

04- PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions est ouverte à 20 h 03.

La période de questions est close à 20 h 04.

2015-01-003

05- LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Françoise Boudrias

Appuyé par Monsieur Daniel Gravel

Et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 05.

Adoptée

Marcel Loyer
Maire

Claude Gagné
Directeur général
Secrétaire-trésorier